Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de

Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: - (1996)

Heft: 1-2

Artikel: Pour une description non-vériative du langage

Autor: Ducrot, Oswald

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-870270

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUR UNE DESCRIPTION NON-VÉRITATIVE DU LANGAGE

En montrant qu'une description linguistique attentive à la consistance de son propre langage et soucieuse de suivre les conséquences de son discours doit renoncer au concept de vérité, cet article esquisse les contours d'une sémantique dont l'une des tâches essentielles consiste à dénoncer le caractère illusoire de la croyance selon laquelle le langage rend compte du monde. Les concepts centraux de cette sémantique — ceux de polyphonie et de *topos* — conduisent en effet à abandonner la conception informationnelle de la signification, rapprochant par là la sémantique linguistique de la tâche que Platon assignait à la philosophie: celle d'enseigner à se méfier de la parole.

Mon exposé¹ vise à montrer pourquoi j'évite d'utiliser, en sémantique linguistique, le concept de vérité. Je partirai d'une remarque très générale, et sans doute banale, concernant l'ensemble des sciences sociales. Il me semble que toute activité sociale engendre, dans et par son exercice, une représentation d'elle-même, et cela vaut aussi pour cette activité sociale qu'est la parole. Une des principales justifications des sciences sociales est, pour moi, d'expliciter cet autoportrait, que l'on accepte souvent sans en prendre vraiment conscience, de se demander s'il est ressemblant, et, sinon, de construire une autre représentation.

En ce qui concerne l'activité langagière, l'image qu'elle produit d'elle-même est cristallisée dans ces mots de la langue qui parlent de la langue : signifier, affirmer, dire, exprimer, etc., mots qui composent une sorte de représentation «spontanée» de ce que nous faisons en parlant. Mais leur mise en question par le linguiste est particulièrement difficile, puisque le linguiste utilise, dans son travail même, la langue qu'il décrit. Il doit donc décrire la langue avec les mots que celle-ci a construits pour se représenter elle-même. Ce qui le force à présupposer l'image qu'il voudrait mettre en question.

^{1.} Le texte de cet article est paru une première fois dans le recueil *Linguistics* in the Morning Calm, Séoul, 1994.

Dans le domaine sémantique, en quoi consiste cette image, véhiculée par des mots comme sens ou signification? Elle consiste dans l'idée que le sens de nos discours est constitué par les informations, par les renseignements qu'ils donnent sur le monde. Une fois que l'on a accepté comme une évidence cette conception «informationnelle» du discours, et si on veut la théoriser en expliquant pourquoi les phrases de la langue rendent possible de donner des informations, on recourt généralement à une description des phrases de la langue en termes de conditions de vérité. On pose que décrire sémantiquement une phrase, c'est dire dans quelles conditions elle est vraie ou fausse, c'est dire ce que le monde doit être pour qu'un énoncé de la phrase soit vrai ou faux. A partir de là on rend compte facilement du caractère informationnel des discours. Un discours nous apprend que le monde, au moment où l'on parle, est ainsi fait que les phrases de ce discours doivent être considérées comme vraies. Telle est la conception de la signification que j'appelle «informationnelle» — si l'on se réfère au discours — ou «véritative» — si l'on se réfère aux phrases —, et c'est cette conception que je voudrais mettre en doute.

Mise en doute qui n'a d'ailleurs jamais cessé, je le reconnais volontiers, à travers toute l'histoire de la réflexion sur le langage, et je ne prétends faire rien d'autre que radicaliser une critique coextensive à la pensée linguistique. Deux exemples, empruntés à la linguistique dite «traditionnelle» — en mettant dans cette catégorie les recherches faites en occident du 17e siècle à la première moitié du 20e. Le premier est un thème commun à la Grammaire de Port-Royal et, au début du 20^e siècle, à la théorie de l'énonciation d'un élève de Saussure, Charles Bally. Le point de départ est la conception cartésienne de la pensée, et, plus particulièrement la distinction entre deux «facultés», l'entendement et la volonté. L'entendement, passif, en ce sens qu'il ne crée pas, qu'il n'innove pas, reçoit des idées qui représentent, ou prétendent représenter les choses (Descartes parle à leur propos de «réalité objective»). La volonté, active, décide de prendre telle ou telle attitude vis à vis de ces représentations : elle les accepte, les refuse, les met en doute, en fait un objet de désir, de crainte, etc. C'est cette philosophie que Port-Royal et Bally appliquent à la description linguistique. Ayant en effet admis que les énoncés expriment des «pensées», ils sont amenés à distinguer dans leur sens deux éléments, le modus et le dictum, correspondant, respectivement, à l'attitude de la volonté et à la représentation de l'entendement. Ainsi on décrira l'énoncé impératif «Viens!» comme comportant un modus «Je veux» appliqué à un dictum «tu viendras». De même l'énoncé déclaratif «Pierre est venu» contient dans son sens un modus «je crois» et un dictum représentant la venue de Pierre. On voit dans quelle mesure cette théorie peut constituer une critique de ce que j'ai appelé «conception véritative de la signification»: en introduisant le modus dans la signification, on introduit dans celle-ci un élément qui, en un certain sens, n'est plus proprement informatif.

Une telle critique doit cependant l'essentiel de sa force à la coupure radicale que l'on admettait souvent, au 17e siècle, entre la pensée et le monde. Si l'on refuse cette coupure, l'élément modal, même s'il ne représente pas un objet extérieur à la personne qui parle et pense, peut néanmoins être considéré comme informatif, en ce sens qu'il informe sur cette personne, autant que le *dictum* informe sur le monde. Pour une philosophie qui englobe ces deux domaines, «intérieur» et «extérieur» au sujet, dans un même concept de «réalité», la différence perd donc de son importance. En d'autres termes, elle me semble moins forte à l'époque de Bally, où s'est constituée une psychologie empirique à prétention scientifique, qu'à l'époque de Port-Royal, où le monde et la pensée paraissaient l'objet de deux types de connaissance absolument distincts.

Tel n'est pas le cas, en revanche, pour le deuxième exemple que je vais utiliser, la «Théorie des Actes de Langage». Elle permet de maintenir un aspect non-informatif à l'intérieur du sens, même si l'on accepte une philosophie intégrant la pensée et le monde dans une notion plus générale de réalité (qui peut être soit psychique soit physique). Certes il y a une ressemblance frappante entre la théorie des Actes de Langage et l'analyse linguistique fondée sur l'opposition du modus et du dictum: lorsque Searle décrit le sens d'un énoncé comme l'application d'une force illocutoire (F.I.) à un contenu propositionnel (C.P.), il introduit une dualité «objectif» vs «subjectif» apparemment analogue à celle du modus et du dictum. Mais il y a une différence essentielle entre la F.I. et le modus (si j'ai bien compris la notion d'illocutoire), par exemple entre le modus «je veux» et la F.I. «ordre» que les deux conceptions placent dans le sens de l'énoncé impératif «Viens!», ou entre la F.I. «assertion» et le *modus* «je crois» au moyen desquels on décrit l'énoncé déclaratif «Pierre est venu». Car l'ordre et l'assertion ne donnent pas des informations sur ce que pense la personne qui parle : ils indiquent l'image que le locuteur donne de sa parole au moment où il parle, et cette image fait partie du sens même de sa parole. En ordonnant, il présente sa parole comme créant pour le destinataire l'obligation de faire quelque chose; en assertant, il la présente comme l'obligeant lui-même à maintenir, par la suite, la vérité d'une certaine proposition (ou à reconnaître s'être trompé). De sorte que ces énoncés, pris globalement, échappent, vu leur valeur autoréférentielle, à tout jugement en termes de vérité ou de fausseté : cela n'a pas de sens de se demander si un énoncé d'ordre prétend *vraiment* obliger le destinataire, ou si un énoncé déclaratif prétend *vraiment* obliger le locuteur (si on ne leur suppose pas cette prétention, on ne les considère pas comme des énoncés d'ordre ou d'assertion). En revanche, si on avait décrit ces énoncés à la manière de Port-Royal, au moyen de *modus* «je veux» ou «je crois», on pourrait les juger vrais ou faux selon que le locuteur a ou non les volontés ou les croyances en question.

Cependant, bien que la théorie des actes de langage introduise du non-informatif dans le sens des énoncés, je lui reprocherai de rester trop peu radicale, trop partielle, dans sa critique de la conception véritative de la signification. Les «philosophes du langage ordinaire», en effet, n'ont pas cherché à éliminer l'aspect informatif, mais seulement à le séparer des autres aspects, dits «pragmatiques». La signification, selon eux, comporte deux cases bien distinctes, l'une où ils placent la force illocutionnaire, et l'autre où se trouve le contenu propositionnel. De ce fait, ils se rattachent, comme les grammairiens de Port-Royal, mais dans un cadre philosophique moderne, à la grande tradition occidentale qui sépare le subjectif (représenté par la F.I.) et l'objectif (représenté par le C.P.). Pour ma part, je souhaiterais éviter cette ségrégation, car je n'arrive pas à penser qu'il puisse exister, dans la signification, un secteur purement objectif, et qui ne soit pas contaminé par les intentions pragmatiques. Je vais le montrer rapidement sur quelques exemples, inspirés d'ailleurs par certaines remarques d'Austin lui-même, et qui atteignent donc surtout la conceptualisation searlienne de la théorie des actes de langage.

D'abord des exemples d'assertions. Dire à propos d'un film «Il est intéressant», ou à propos d'une réunion «Elle a été très agréable», est-ce vraiment ajouter une force illocutoire assertive à une proposition susceptible de vérité ou de fausseté? Pour soutenir cela, il faudrait pouvoir déterminer à quelles conditions un film ou une réunion doivent satisfaire pour qu'on puisse leur attribuer de façon véridique l'un de ces adjectifs. Or je vois mal comment définir ces conditions. J'ai été particulièrement sensible à ce fait en voyant, un jour, des parents qui essayaient d'empêcher leur enfant de jouer avec un chien. Ils disaient à l'enfant «Ne touche pas : c'est sale». Essayons de nous placer du point de vue de l'enfant. Que pouvait signifier pour lui l'assertion «c'est sale»? Certainement pas une proposition concernant le chien. Car l'enfant ne sait rien de l'adjectif sale, sinon que cet adjectif sert à justifier des ordres de ne pas toucher, de ne pas manger, ou, plus généralement, d'éviter le contact, de mettre à l'écart. Certes les parents

avaient sans doute l'impression de donner une description du chien, description dont il résulterait, par une inférence simple, qu'il ne faut pas le toucher. Mais, pour l'enfant, cette conclusion est interne à la signification même du mot *sale*, c'est à travers elle qu'il comprend ce mot: l'ordre de ne pas toucher n'est pas une conclusion, mais plutôt une explicitation ou une spécification de la phrase déclarative. Et on pourrait se demander s'il n'en est pas de même, en fait, pour les parents, malgré l'impression qu'ils ont peut-être d'effectuer une sorte de raisonnement. Car ils auraient bien du mal à définir la saleté autrement que par les interdits auxquels elle fait allusion.

Je termine par l'exemple d'un énoncé impératif. Supposons que, pour demander à quelqu'un de faire quelque chose, vous lui disiez «Sois raisonnable». En disant cela, vous n'appliquez pas une F.I. d'ordre à une proposition «tu seras raisonnable», et vous ne demandez pas au destinataire de satisfaire les conditions qui rendent vraie cette proposition. Car il est bien évident, de toute façon, qu'il faut être raisonnable, et ce n'est pas la peine de l'ordonner. En réalité, ce que vous ordonnez, ce n'est pas d'«être raisonnable», mais de faire un certain acte, et, pour cela, vous qualifiez de raisonnable l'acte en question. Le mot raisonnable, dans cette phrase, ne sert pas à construire une proposition, il contient, dans son sens même, la fonction de justification : sa valeur sémantique consiste à présenter un acte comme devant être fait. Ce que je voudrais, quand j'aurai à décrire sémantiquement cet adjectif, c'est indiquer, dès le début, les fonctions argumentatives qu'il possède, le type de justification qu'il permet. C'est en cela, pour moi, que consiste sa signification, et non pas dans un contenu propositionnel ou dans un fragment de contenu propositionnel. Car je n'arrive pas à isoler ces prétendus contenus.

J'ai fait seulement deux choses jusqu'ici, dans mon exposé. J'ai essayé d'expliciter la conception informationnelle du sens, qui est, pour moi, une représentation pour ainsi dire spontanée, en entendant par là qu'elle est fortement associée à ces mots du lexique qui servent à parler du discours. Et j'ai montré ensuite *pourquoi* elle me semble insatisfaisante, et insuffisamment critiquée par la linguistique «traditionnelle». Il me faut dire maintenant *comment* je peux espérer m'en débarrasser. Je vais donc présenter deux concepts théoriques construits dans cette intention. D'abord le concept de «polyphonie». Il amène à décrire l'énoncé comme une sorte de dialogue cristallisé. Plus précisément, le sens de l'énoncé consiste, selon moi, en une cer-

taine caractérisation de sa propre énonciation, et cette caractérisation consiste notamment à faire apparaître l'énonciation comme la confrontation de diverses «voix», ou de divers «points de vue», qui se superposent et se répondent. Certes le responsable de l'énoncé (dans ma terminologie, le «locuteur») est généralement unique, et, par rapport à lui, l'énoncé est un monologue; mais le locuteur met en scène, à l'intérieur de ce monologue, un dialogue entre des entités plus élémentaires, que j'appelle «énonciateurs».

L'exemple le plus simple d'énoncé polyphonique est sans doute la négation. Adaptant à la linguistique l'idée freudienne selon laquelle deux instances psychiques se combattent lors d'une énonciation négative, je postule que tout énoncé de type «non p» met en scène au moins deux énonciateurs. L'un présente le point de vue qui pourrait être exprimé par la partie positive, c'est à dire «p», l'autre s'oppose au premier. En disant «Pierre n'est pas venu», on présente l'opinion selon laquelle Pierre serait venu, et on présente en même temps un refus de cette opinion. Quant au locuteur, je dirai qu'il «s'identifie» au deuxième énonciateur, c'est-à-dire à celui qui nie — en entendant par là que la continuation du discours se fait toujours à partir de ce point de vue négatif (si, par exemple, on conclut quelque chose à partir de l'énoncé précédent, c'est à partir de la non-venue de Pierre que l'on tirera la conclusion, ce qui n'empêche d'ailleurs pas que, dans bien des cas — dans l'ironie entre autres, mais pas seulement là —, la partie positive soit la plus révélatrice des croyances ou des sentiments de la personne qui parle, et peut-être la plus importante pour l'interprétation du discours).

Beaucoup d'arguments ont été donnés en faveur de cette analyse, dont certains sont syntaxiques. J'en rappellerai seulement deux, qui sont plutôt d'ordre sémantico-pragmatique. Ils concernent tous les deux la façon dont on construit, dans son propre discours, la parole de l'autre. Le premier m'a été fourni par G. Fauconnier. Supposons qu'une mère de famille, ayant laissé ses enfants seuls dans l'appartement, constate à son retour qu'un vase a été cassé. Elle accuse les enfants, qui nient être responsables. A quoi la mère finit par répondre : «Ce n'est pourtant pas moi qui l'ai cassé». (Elle aurait d'ailleurs pu, avec le même effet, dire, sur le mode ironique, «Alors c'est moi qui l'ai cassé».) Une interprétation polyphonique de la réplique de la mère permet d'y voir la mise en œuvre d'une stratégie argumentative intéressante. La mère met en scène quelqu'un qui dirait ou penserait qu'elle a cassé le vase — ce qui, étant donné son absence, semble évidemment absurde. Cet énonciateur absurde, qu'elle n'a pas de mal à réfuter, elle l'identifie à ses enfants, comme si un tel argument était leur seule solution pour se défendre. D'où la conclusion que ce sont eux les responsables — puisqu'ils doivent, pour se disculper, recourir à l'affirmation intenable qui leur est attribuée.

Je verrai la même stratégie dans le dialogue suivant. Pierre ayant successivement demandé à Jean un certain nombre de services, Jean, fatigué d'être serviable, répond «Je ne peux pas tout faire». Une interprétation non-polyphonique serait obligée, pour expliquer que la réponse de Jean équivaut à un refus, d'imaginer de sa part une argumentation du type «Je ne peux pas tout faire. Donc je ne peux pas faire ce que tu viens de me demander». Argumentation non seulement fallacieuse, mais si facile à réfuter qu'on ne voit pas pourquoi Jean en prendrait le risque. On pourrait également supposer que le tout de Jean concerne seulement l'ensemble des choses qui lui ont été demandées. Et sa réplique signifierait seulement qu'il est incapable de faire tout cela. Mais, dans ce cas, on comprend mal le caractère polémique, agressif, de la parole de Jean, et surtout on ne comprend pas qu'elle serve, d'une certaine façon, à justifier son refus. C'est pourquoi je considère comme plus explicative une interprétation polyphonique. L'énoncé de Jean, d'après moi, met en scène un «énonciateur» selon qui il peut tout faire. Il est clair que cet énonciateur ne peut être identifié qu'à Pierre, qui serait ainsi réduit à justifier sa demande par un argument contraire au bon sens. Alors que, dans la première interprétation que j'ai envisagée, Jean faisait une faute de raisonnement grossière, dans la seconde, c'est Pierre qui argumente mal, ou plutôt qui est représenté, dans le discours de Jean, comme un raisonneur catastrophique. La polyphonie de l'énoncé servirait ainsi à produire une image de la personne à qui l'on parle, et d'autres personnes aussi bien. Elle serait reliée à un phénomène fondamental: la présence d'autrui dans le discours.

Cette description polyphonique, que j'essaie d'étendre au plus grand nombre possible de phrases (pas seulement aux négations), est bien différente de l'analyse proposée par la théorie des actes de langage. Je qualifierai cette dernière d'analyse «horizontale», en entendant par là que les deux entités distinguées, la F.I. et le C.P., sont attribuées la même source: c'est la même personne qui choisit de construire un C.P. et de lui appliquer une certaine F.I. Pour moi, au contraire, les différents points de vue sont attribuables à des sujets («énonciateurs») différents. Ils ne sont pas nécessairement compatibles (et même, dans la négation, ils ne peuvent pas l'être), de sorte que leur juxtaposition constitue un véritable dialogue. C'est en ce sens que je parle d'une analyse «verticale». Il s'agit d'une stratification et non pas d'une articulation. Par suite la notion de vérité n'a plus

d'application quand il s'agit de décrire le sens des énoncés. En effet on ne saurait qualifier un dialogue ou une pièce de théâtre de vrais ou de faux. Si donc l'énoncé est un dialogue cristallisé, il ne peut pas, lui non plus, être jugé en termes de vérité ou de fausseté.

Même si l'analyse polyphonique est une étape dans la construction d'une sémantique non informationnelle, elle n'atteint cependant cet objectif que d'une façon très partielle. On pourrait en effet lui faire le même reproche que j'ai fait à la théorie des actes de langage : elle n'élimine pas l'aspect factuel de la signification, elle le déplace seulement (Searle, lui aussi, l'avait déplacé, en l'enfermant à l'intérieur du C.P.). Car l'aspect factuel, véritatif, risque de réapparaître au moment où l'on aura à décrire les points de vue des différents énonciateurs. Ce serait le cas, par exemple, si l'on considérait chacun de ces points de vue comme une certaine description de la réalité, description susceptible, prise isolément, d'être jugée en termes de vrai et de faux. Et ce serait encore le cas si on les représentait sur le modèle des actes illocutoires, comme l'application d'une F.I. à un C.P. Dans ce cas, on ne se serait pas débarrassé de l'idée de C.P., on aurait simplement multiplié les C.P. La notion de topos, dont je vais parler maintenant, vise justement à éviter cette conséquence.

Il s'agit, pour moi, de décrire en termes non-informatifs, non véritatifs, mais au contraire *argumentatifs*, les points de vue attribués aux différents énonciateurs. Pour moi, ces points de vue consistent à évoquer, à convoquer, à propos de l'état de choses dont on parle, des «principes argumentatifs», que j'appelle, en reprenant un terme aristotélicien, *topoï* (pour être plus exact, il faudrait préciser qu'il s'agit seulement de ce qu'Aristote appelle «*topoï* spécifiques»). Un *topos* est une croyance, commune à une collectivité, et qui permet de tirer argument d'un certain état de choses pour favoriser telle ou telle conclusion. Pour moi, les mots de la langue doivent être décrits comme des paquets de *topoï*. Utiliser un mot dans une phrase, c'est choisir l'un de ces *topoï* pour orienter le discours vers un type déterminé de conclusion.

Mon premier exemple sera tiré de Platon. Dans le dialogue *Lachès*, Socrate est appelé à arbitrer une discussion entre militaires sur la meilleure façon d'enseigner le courage aux jeunes gens. Selon sa méthode habituelle, Socrate fait dévier la conversation vers une définition du courage, en demandant aux militaires en quoi consiste, pour eux, ce courage qu'ils prétendent pouvoir enseigner. Et, après chaque

définition proposée par ses interlocuteurs, Socrate montre qu'elle ne correspond pas à ce qu'ils ont en fait dans l'esprit lorsqu'ils emploient le mot courage. Ce qui me concerne, c'est la méthode employée par Socrate pour critiquer leurs définitions. Elle consiste à construire des situations imaginaires où la définition oblige à appeler «courageux» des actes que tout le monde jugerait mauvais, et à déclarer «non-courageuses» des conduites que tout le monde jugerait bonnes. Et cela suffit pour que ses interlocuteurs admettent que leur définition ne correspond pas à leur idée du courage. D'où l'on conclut qu'il est présupposé, tout au cours de cette discussion, que le courage est bon. On ne sait pas, puisqu'on en discute, ce qu'il faut entendre par courage, mais on sait qu'il faut être courageux. Ce qui revient à dire que le mot ne renvoie pas à un concept, mais à un topos, qui est, dans ce cas particulier, un principe d'évaluation des actions humaines. Appeler courageuse une conduite, c'est, donner un argument pour l'approuver. Il y a d'ailleurs d'autres topoï liés à ce mot (sans quoi il serait synonyme d'intelligent ou de n'importe quel qualificatif favorable), et l'énumération de ces topoï est la seule description possible de ce que le mot signifie à une époque donnée.

Autre exemple. Soit à définir les quatre adjectifs généreux, avare, économe, dépensier. Je crois impossible d'indiquer des caractéristiques factuelles distinguant le sens de ces mots, distinguant par exemple économe d'avare (il n'est d'ailleurs pas plus facile, selon moi de distinguer économe de dépensier : certes l'un dépense peu, et l'autre dépense beaucoup, mais où établir la limite entre le peu et le beaucoup?). Pour moi, ils ne se distinguent que par les jugements de valeur qu'ils autorisent. Les deux premiers, généreux et avare, contiennent en eux le même principe moral, ils reposent l'un et l'autre sur une valorisation de l'acte de dépenser. En disant que quelqu'un est généreux, on le félicite de satisfaire à ce principe, en l'appelant «avare», on le critique pour ne pas y satisfaire. Quant à économe et dépensier, ils renvoient au principe inverse, qui dévalue la dépense. Appeler quelqu'un «économe», c'est le féliciter de satisfaire à ce principe, l'appeler «dépensier», c'est lui reprocher de ne pas s'y soumettre. Les adjectifs que j'ai pris en exemple ont donc en commun d'appliquer à une personne un principe moral. Ils servent à convoquer, à propos de cette personne, soit le topos selon lequel il faut dépenser, soit le topos inverse. Et ils appliquent ces principes soit positivement (c'est-à-dire pour faire un éloge), soit négativement (pour blâmer).

Une objection apparaît aussitôt. On peut m'objecter qu'il est possible d'utiliser les mots dont j'ai parlé, tout en refusant les *topoï* qui,

selon moi, constituent leur signification. Ainsi il n'y a rien de contradictoire à dire «Je déteste les gens généreux». Ceci semble bien prouver que le mot généreux a une signification indépendante du topos justifiant la générosité. Je vais concéder à mes adversaires que l'on peut utiliser l'énoncé précédent sans sous-entendre qu'il s'agit d'une «fausse générosité», ou d'une générosité excessive. Si je ne faisais pas cette concession, leur objection deviendrait immédiatement un argument en ma faveur. Supposons donc que le locuteur, dans mon exemple, emploie le mot généreux de la façon la plus habituelle. Je répondrai qu'il fait cependant allusion au topos dont j'ai parlé: il s'en sert pour caractériser un ensemble de personnes, celles auxquelles ce topos est habituellement appliqué. Ensuite seulement il décide, pour sa part, d'appliquer à ces mêmes personnes un topos différent (par exemple «plus on dépense, plus on se place en situation de supériorité par rapport aux autres»). Pour expliciter cette réponse, il faut, évidemment, que la théorie de la polyphonie vienne au secours de la théorie des topoï. Je suis en effet amené à dire que le locuteur met en scène deux énonciateurs différents. L'un, représentant de l'idéologie la plus commune, a une opinion favorable de la générosité, et l'autre critique l'ensemble de personnes désignées et admirées par le premier (plus précisément, désignées à travers son admiration). Pour repérer, pour appréhender les personnes que vise la critique, il a fallu d'abord en faire l'éloge, et cela au moyen du topos inhérent à l'adjectif généreux.

Pour mieux faire comprendre ma réponse, je commenterai un court texte de Pascal: «Etre brave («brave», dans ce texte, signifie élégant, sens presque disparu de nos jours) n'est pas trop vain, car c'est montrer qu'un grand nombre de gens travaillent pour soi (un valet de chambre, un tailleur, un parfumeur...etc)... Être brave, c'est montrer sa force». Je n'analyserai que la première phrase «Etre brave n'est pas trop vain». Selon moi, elle met en scène, dans une sorte de petit dialogue, trois énonciateurs, E1, E2, E3. La description polyphonique de la négation révèle immédiatement E2 et E3. Pour E2, l'élégance est pure vanité, point de vue qui est rejeté par le responsable de la négation, E3. Mais E2 lui-même, qui critique l'élégance, est un énonciateur paradoxal (comme est paradoxale, dans mon exemple précédent, la personne qui déclare détester les gens généreux): il s'oppose à une idée inhérente au sens même du mot élégance, qui, d'après sa définition, est le nom d'une qualité (être élégant, c'est être «bien» habillé). Je dirai donc que E2 s'oppose à un énonciateur «naïf» E1, qui juge favorablement l'élégance, et qui, pour cela, ne fait que reprendre à son

compte un *topos* constitutif de la signification lexicale du mot élégant: pour E1, comme pour la langue elle-même, qualifier quelqu'un d'élégant, c'est lui attribuer une valeur.

Pour justifier cette analyse, je rappellerai d'abord une théorie politique de Pascal, selon qui trois attitudes sont possibles par rapport à la hiérarchie sociale. L'une, celle du peuple, consiste à la croire juste, et à s'y soumettre à cause de sa justice (on obéit au roi parce qu'on le croit sage). C'est à ce peuple que j'identifie l'énonciateur E1: il conclut de l'élégance à la valeur, en se fondant sur un topos inscrit à l'intérieur même du lexique. La seconde attitude est celle des «demihabiles». Ils se sont aperçus que la hiérarchie sociale n'a aucun rapport avec la justice (que le roi, par exemple, n'a aucune sagesse particulière), et ils en tirent cette conclusion qu'il faut mépriser les différences sociales. C'est cette attitude qui est représentée, dans le texte analysé, par l'énonciateur E2 : il méprise l'élégance parce qu'il a découvert qu'elle n'est signe d'aucune valeur personnelle. En ce qui concerne Pascal lui-même, il préfère une troisième attitude, celle des «habiles». Ceux-ci, comme les demi-habiles, ont vu que la hiérarchie sociale ne renvoie à aucune justice, mais seulement à des rapports de force. Cela ne les empêche pas pourtant de se soumettre à la hiérarchie, car ils pensent que les hommes sont fondamentalement injustes, et incapables de reconnaître autre chose que la force. Seule celle-ci peut donc organiser leurs rapports d'une façon durable et pacifique. Aussi est-il souhaitable que la force soit, dans la vie quotidienne, aussi visible que possible, afin que l'on sache clairement à qui l'on doit se soumettre (l'élégance est par suite non seulement légitime, mais souhaitable, dans la mesure où elle est un signe évident permettant de reconnaître qui est le plus fort). Ce point de vue des habiles est bien sûr celui de l'énonciateur E3: à la différence de E2, il ne croit pas que l'élégance soit vaine, mais, à la différence de E1, il l'estime comme marque extérieure de la force, et non pas comme preuve de valeur.

A l'appui de mon analyse je signalerai enfin qu'elle permet de comprendre pourquoi le texte commenté se trouve dans un ensemble auquel Pascal a donné le titre général «Opinions du peuple saines». L'opinion populaire dont il s'agit ici consiste évidemment dans une évaluation favorable de l'élégance. Mais où est-elle exprimée? Certainement pas dans la proposition négative niant que l'élégance soit vaine. Car le «peuple», au sens de Pascal, est incapable même d'imaginer, et donc de nier, que l'on puisse mettre en doute la valeur de l'élégance. Cette opinion, que Pascal veut justifier, ne peut appa-

raître que dans le mot *élégance* lui-même, dans le *topos* inscrit, selon moi, dans ce mot, et qui est convoqué par la première voix, par le premier énonciateur présenté à l'intérieur de l'énoncé.

Je voudrais seulement, pour achever cet exposé, signaler, sans prétendre les résoudre, deux problèmes que pose ce que je viens de dire. J'ai soutenu, je le rappelle, que, dans l'usage quotidien du langage, nous nous représentons le sens de nos paroles comme une description de la réalité. Cette représentation, pour ainsi dire spontanée, de la parole, on peut, soit l'approuver, soit la critiquer. Certains chercheurs, d'inspiration généralement logiciste, la considèrent comme exacte, ou au moins comme un idéal dont la parole, dans son usage habituel, tendrait à se rapprocher. Ils sont amenés alors à se demander ce qui rend possible que la parole puisse décrire la réalité. Et leur solution consiste généralement à soutenir que la signification des phrases, considérées en tant qu'éléments de la langue, est constituée par leurs conditions de vérité : c'est ce que j'ai appelé la conception véritative de la langue. Mais on peut aussi critiquer l'image que nous nous faisons spontanément de la parole, et mettre en doute que la parole ait un caractère fondamentalement descriptif. Selon moi, c'est là l'attitude proprement linguistique, que j'ai illustrée par la Grammaire de Port-Royal et par la théorie des actes de langage. C'est cette attitude que j'ai voulu pousser à l'extrême, grâce aux notions de polyphonie et de topoi, en niant même qu'il y ait, dans le sens des énoncés, une part informative. J'ai tenté d'expliquer pourquoi cette négation me semble nécessaire, et comment on peut l'opérer. Mais en supposant cela admis, de nouveaux problèmes apparaissent.

D'abord on peut se demander pourquoi, si rien dans la langue n'est véritatif, et si rien dans le discours n'est informatif, ils donnent pourtant d'eux-mêmes l'image informationnelle et véritative que j'ai critiquée. Pourquoi construisent-ils cet autoportrait si peu ressemblant? Pour répondre à cette question, je ferai intervenir la notion de justification. Admettons que toute activité humaine cherche à se faire apparaître elle-même comme justifiée. Il doit alors en être ainsi, également, pour l'activité linguistique, qui a besoin, elle aussi, d'une apparence légitime. Comment lui assurer cette légitimité?

Une façon de procéder, banale dans la tradition occidentale (et dans bien d'autres cultures, sans doute), est de concevoir le discours comme une succession d'énoncés dont chacun possède, une fois qu'il

a été interprété, un sens indépendant du sens des autres (même si, pour interpréter un énoncé, pour lui attribuer un sens, on doit prendre en considération son contexte). Justifier un discours consiste alors à justifier l'un après l'autre les différents énoncés dont il se compose. On admet d'habitude que certains d'entre eux trouvent leur justification dans le fait qu'ils sont légitimés, étayés, par d'autres, qui leur transmettent leur validité propre (c'est cette transmission de validité que l'on appelle, dans le langage courant, «argumentation»). Mais cette démarche suppose bien sûr qu'il y ait aussi des énoncés justifiables hors de toute «argumentation»: ce serait le cas, notamment, pour ceux que l'on considère comme des «assertions» relatives au monde. Leur validité pourrait être assurée de façon non-discursive, par la simple observation des choses. Tel est bien le mécanisme mis en œuvre dans mon exemple de l'enfant et du chien — ou, plus exactement, dans la représentation que se font les parents de leur propre énonciation. Ils pensent faire une assertion sur le chien («Le chien est sale»), assertion qu'ils donnent pour immédiatement évidente dès que l'on observe l'objet dont il est question. Sur cette assertion — qui n'a pas besoin d'autre justification que les faits — ils appuient un ordre («Ne touche pas!»), qui leur semble justifié par l'énoncé empirique pris pour argument — en vertu d'un principe généralement admis, et qui recommande de ne pas toucher ce qui est sale. Le discours des parents peut être alors vu comme une sorte de raisonnement composé de trois propositions indépendantes: l'une est la prémisse, empiriquement justifiée, que constitue l'assertion factuelle sur le chien, une seconde prémisse, implicite, est constituée par le principe général emprunté au sens commun, et l'ordre de ne pas toucher apparaît comme une conclusion justifiée par les deux prémisses.

Or il est sûr que cette vision rassurante de l'activité linguistique s'écroule si l'on admet la vision du langage que j'ai proposée. Pour moi, le principe argumentatif (le topos), n'est pas une proposition implicite extérieure au sens de l'énoncé vu comme assertion factuelle. Le topos, pour moi, est constitutif de ce sens même. D'après ce que j'ai soutenu, en effet, la prétendue «assertion factuelle» consiste à appliquer des topoï aux situations dont on parle. Dire de quelqu'un qu'il est courageux, généreux ou élégant, c'est rendre possible, à propos de lui, un discours qui lui est favorable. Dire qu'un chien est sale, c'est déjà introduire à un discours où on demandera de le tenir à l'écart. Et ces mots ne signifient rien d'autre, pour moi, que la possibilité donnée à ces discours. Mais comment dire alors que de tels discours sont justifiés par l'énoncé «factuel», puisque cet énoncé les contient déjà, et est aussi problématique qu'ils peuvent l'être? La seule façon, me

semble-t-il, est de faire sortir, pour ainsi dire, le *topos* hors des mots. Les parents peuvent ainsi se donner à eux-mêmes, et donner à leurs enfants, l'illusion d'un discours raisonnable Mais il faut admettre, pour cela, que le segment «Le chien est sale» a un sens en lui-même, indépendamment du principe qu'on lui applique pour arriver à la conclusion. Ce qui oblige à supposer qu'il décrit le chien, qu'il en donne une propriété, ou, en d'autres termes, qu'il réalise une phrase possédant des conditions de vérité et de fausseté. Admettre ces valeurs véritatives et descriptives, c'est donc une façon (peut-être y en a-t-il d'autres) de colorer la parole de légitimité. Ainsi, pour moi, l'apparente informativité du langage, même si elle est inscrite dans le sens habituellement donné aux mots avec lesquels on parle de lui, par exemple au mot *signification*, est une sorte d'illusion, sinon nécessaire, du moins utile, produite par le besoin de justifier le discours.

Il me reste à signaler un deuxième problème, qui touche à la nature même de la linguistique, et, plus généralement, de toutes les sciences utilisant le langage ordinaire comme moyen d'expression. Dans la mesure où un linguiste prétend à la scientificité, il prétend formuler, à propos de son objet, le langage, des propositions vraies, ou au moins, des propositions susceptibles d'être soit vraies soit fausses. Or il se trouve que le discours des linguistes est constitué, pour l'essentiel, par des phrases du langage ordinaire. Si ces phrases sont telles que je les ai décrites, si elles consistent seulement à évoquer polyphoniquement des *topoï*, si donc elles n'ont pas de valeur véritative, le discours des linguistes ne peut pas, lui non plus, avoir une telle valeur, et il se place en dehors de l'alternative du vrai et du faux. La linguistique ne peut donc plus revendiquer le caractère de science, et cela vaut aussi pour la théorie linguistique que je viens de vous présenter.

Le problème est trop grave et trop général pour qu'on y réponde en quelques mots. Tout ce que je peux dire c'est que deux types de réponses sont possibles. L'une consiste à essayer de construire, pour la linguistique, un métalangage qui soit différent du langage ordinaire : notamment il faudrait que le sens des mots, dans ce métalangage, ne consiste pas en un assemblage de *topoï*; il faudrait que les mots soient de type véritatif, et qu'ils représentent des concepts. Tous les linguistes tentent de faire cela : moi-même, je viens d'essayer, dans mon exposé, de faire cela. Mais il est bien clair qu'il s'agit d'une tâche impossible à achever. Nous pouvons, peut-être, arriver à définir quelques termes techniques, mais l'essentiel de notre discours et de nos raisonnements sera toujours fondé sur les mots du langage ordinaire, c'est-à-dire sur des mots qui contiennent dans leur sens même les conclusions pour lesquelles on les utilise.

Une deuxième issue possible est de fixer à la sémantique linguistique un objectif essentiellement *critique*. Elle ne viserait pas à décrire ce que signifie *vraiment* le discours : elle viserait seulement à détruire l'illusion sans cesse renaissante selon laquelle le discours donnerait des informations sur les choses. Elle enseignerait avant tout à se *méfier* de la parole. Ce qui l'éloignerait peut-être d'Aristote, mais la rapprocherait sans doute de Platon, qui assignait justement cet objectif à la philosophie.

Oswald Ducrot

